

AVERTISSEMENT

Point de Bascule n'endosse pas le contenu de ce document. Il est archivé sur ce site uniquement à des fins de référence.

WARNING

Point de Bascule does not endorse the content of this document. It is archived on this website strictly for reference purposes.

Mémoire soumis par six organisations appartenant au réseau des Frères Musulmans lors d'une consultation organisée par le ministère de l'Immigration du Québec

Le mémoire a été déposé le 1^{er} novembre 2006. Il commentait un document gouvernemental intitulé [Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination](#) rendu public en juin 2006.

Six organisations des Frères Musulmans ont endossé le mémoire :

Regroupement des Algériens du Canada (RAC)
Forum musulman canadien (FMC)
Alternative Perspective Media / Regard Alternative Media (APM / RAM)
Centre culturel islamique de Ste-Rose (CCISR)
Centre culturel musulman de Montréal (CCMM)
Centre islamique Badr (CIB)
Muslim Association of Canada (MAC).

Le mémoire est archivé sur le site de l'Assemblée nationale du Québec. Il n'a pas son propre hyperlien. Il est accessible via une liste à l'adresse suivante: <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CC/mandats/Mandat-3821/memoires-deposes.html>.

Date	Déposé par	Titre	Numéro
		lutte contre le racisme et la discrimination (PDF, 377 Ko)	
2006-11-01	Hébert, Mme Lucie, Mme Lucille Hébert et Monique Robidoux	Pour la pleine participation des Québécoises et des Québécois des communautés culturelles : vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination : mémoire présenté le 25 août 2006 (PDF, 420 Ko)	30M
2006-11-01	Conseil communautaire Côte-des-Neiges	Mémoire sur le projet de politique de lutte contre le racisme et la discrimination du gouvernement du Québec présenté à : Commission de la culture, Assemblée nationale du Québec (PDF, 2 Mo)	33M
2006-11-01	Regroupement des Algériens du Canada	Mémoire : projet de proposition en vue d'enrichir la consultation relative à la politique de lutte contre le racisme (PDF, 429 Ko)	34M
2006-11-01	Association des femmes entrepreneures immigrantes de Québec, Vidéo Femmes, CRQ, Les amis feillants, C.E.M. Arches de Noé, Institut Pulchérie et Ressources humaines et Développement social Canada	Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination : pour la pleine participation des Québécoises et des Québécois des communautés culturelles : mémoire présenté à : Commission de la culture, gouvernement du Québec (PDF, 436 Ko)	37M
2006-11-01	Chambre de commerce du Montréal métropolitain	Avis de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain dans le cadre de la commission parlementaire portant sur le projet de politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination (PDF, 280 Ko)	38M
2006-11-01	Y des femmes de Montréal	Commentaires du Y des femmes de Montréal sur le document « Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination » (PDF, 259 Ko)	40M
2006-11-01	Chambre des notaires du Québec	Commentaires sur le document de consultation intitulé « Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination » (PDF, 276 Ko)	44M
2006-11-01	Isangano, groupe culturel des jeunes rwandais de Montréal	Pour la pleine participation des Québécoises et des Québécois des communautés culturelles : mémoire sur le document de concertation Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec préparé pour la participation à la consultation en commission parlementaire (PDF, 1 Mo)	47MR
2006-11-01	Comité pour la prestation des services de santé et des services sociaux aux personnes issues de communautés ethnoculturelles	Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination : avis sur le document de consultation (PDF, 1 015 Ko)	48MR
2006-11-01	Rafat Noor Khanm M.	Response to the Consultation Document "Towards a government policy to fight against racism and discrimination" (PDF, 188 Ko)	50M
2006-11-01	Mc Cauley, M. François	Mémoire présenté à la Commission de la culture dans le cadre de la consultation « Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination » (PDF, 2 Mo)	54MR
2006-11-01	Conférence régionale des élus de Longueuil	Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination : rapport de consultation déposé à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale (PDF, 477 Ko)	55M
2006-11-01	Duchêne, M. Denys	Mémoire déposé à l'attention de la commission parlementaire portant sur une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination : l'islamophobie : au centre même du pouvoir médiatique et politique (PDF, 1 012 Ko)	58M

Le Regroupement des Algériens du Canada
3319 Jean Talon Est, Mtl, Qc, H2A 1W6, tél. : (514) 374-7135, www.rac-canada.net

Mémoire

**Projet de proposition en vue d'enrichir la consultation relative à
la politique de lutte contre le racisme**

Présenté par

Le Regroupement des Algériens du Canada
et les organismes collaborateurs suivants :

- Forum Musulman Canadien (FMC)
- Alternative Perspective Media/ Regard Alternative Média (APM-RAM)
- Association Musulmane de Montréal-Nord (AMMN)
- Centre Culturel Islamique de Ste Rose (CCISR)
- Centre Culturel Musulman de Montréal (CCMM)
- Centre Islamique Badr (CIB)
- Muslim Association of Canada (MAC)

Table de matières

1. Préambule	4
2. Problématique	5
3. Objectifs et principes d'intervention	6
4. Proposition d'un programme d'actions	7
4.1 Emploi : pour un emploi équitable	7
4.2 Société : Dialogue et sensibilisation : outils privilégiés	7
4.3 Média : pour une expression libre et une gestion responsable	8
4.4 École et éducation : Pour une éducation ouverte	9
Conclusion :	10
Références	10

1. Préambule

Le caractère multiculturel constitue le profil de la société canadienne en général et québécoise en particulier. ¹⁾ Ceci rend nécessaire la mise en place d'une politique favorable à l'adhésion de tous les citoyens, fondée sur les valeurs d'équité, de solidarité et de lutte contre la discrimination, en vue de l'établissement de relations harmonieuses entre tous les citoyens.

Le Québec, en ce début du 21^e siècle, connaît une grande mutation. Le contexte démographique fait de lui un pays d'immigration. L'apport de celle-ci, au développement de la société québécoise est d'une grande importance. L'essor de la société dans tous les secteurs d'activités requiert de l'harmonie dans les relations interculturelles. Notre époque est celle d'un brassage de population sans précédent dans l'histoire humaine. C'est dans ce contexte qu'intervient entre autres cultures, celle de l'Islam au Québec. ⁽¹⁾ Ce brassage ne cesse de s'accroître dans le contexte de la mondialisation qui, en plus du mouvement migratoire, rend notre village planétaire de plus en plus petit.

Le racisme et la discrimination constituent une entrave à l'intégration des immigrants et par conséquent, les excluent de la dynamique du développement de la société. Il va sans dire qu'on ne peut réaliser le développement de la société en excluant une partie importante de la population. Le gouvernement du Québec et les différents acteurs gouvernementaux et communautaires ont déployé des efforts louables pour extirper le racisme et la discrimination dans la société québécoise. Entre autres, le plan 2005-2007 du Ministère de l'immigration du Québec : « valeurs partagées et intérêts communs » s'inscrit dans cette volonté politique constante. Beaucoup d'améliorations ont été apportées aux politiques d'évaluation comparative de diplômes, à la reconnaissance des expériences acquises à l'étranger et à l'accès aux professions réglementées.

Malgré ces efforts louables du gouvernement beaucoup reste à faire afin de produire les conditions appropriées d'adhésion de tous les citoyens; surtout ceux issus de l'immigration récente. Aussi beaucoup reste à faire afin de lutter contre le fléau du racisme et de la discrimination qui menacent l'harmonie, la sécurité et le bien-être de la société.

Il est indispensable d'évaluer ce qui a été fait jusqu'à présent pour faire ressortir les insuffisances et les carences des lois précédentes. Certes, une politique peut être souhaitable et nécessaire si les conditions pour sa réussite sont mises de l'avant d'une manière intelligente, pragmatique et incitative. Il est impératif que cette politique soit une politique citoyenne qui permet à tous les Québécois de toutes les cultures de vivre ensemble en harmonie.

En plus des effets de lois et des mécanismes et outils juridiquement contraignants qui émanent de la charte des droits et libertés, il s'agit de prévoir

une politique à effet profond et durable, dont le but est d'éduquer et changer les mentalités et parer aux carences qui constituent les causes directes de discrimination.

Une politique harmonieuse doit considérer dans son approche, les principes suivants :

- La diversité est une richesse inestimable; richesse à optimiser grâce à des conditions favorables à l'adhésion de tous, dans un projet de société, en vue d'une société québécoise, prospère, épanouie et solidaire. Il s'agit de l'adhésion dans la diversité; fondée sur l'acceptation, respect et solidarité des uns et des autres;
- Le citoyen, au cœur de ce projet constitue l'acteur principal; et toute politique harmonieuse doit impliquer le citoyen et promouvoir la culture citoyenne;
- La mobilisation de tous les acteurs et ressources aussi bien publiques, que privées et communautaires, à toutes les échelles et dans tous les secteurs est incontournable, en vue de la réussite du projet

2. Problématique

Afin de bien cerner la problématique du racisme et de la discrimination, un travail d'inventaire, d'investigation, d'analyse et de réflexion s'impose. Il s'agit entre autres de :

- Identifier les manifestations et expressions du phénomène de racisme; (données et statistiques à l'appui)
- Identifier les conditions, causes et facteurs qui favorisent le fléau du racisme; notamment au niveau de l'emploi, école, vie quotidienne, dans les représentations mentales;
- Analyser les effets néfastes de la manipulation médiatique; de l'ignorance et de la méconnaissance de l'autre; du préjugé et du discours haineux...;
- Identifier le niveau de déficience des actions déjà engagées par le gouvernement et les différents acteurs et partenaires;

L'orientation principale de la politique doit s'articuler autour de la question suivante :

- Quels seraient les actions, mécanismes, outils et cadres à engager en vue d'une politique de lutte contre le racisme et pour une adhésion en harmonie de tous les citoyens?

3.Objectifs et principes de la politique

Pour faciliter cette adhésion citoyenne, il est nécessaire de promouvoir la communication entre tous les Québécois de diverses origines afin de briser les cloisons des ghettos physiques et particulièrement psychologiques et permettre l'entreconnaissance dans le respect et la compréhension mutuelle. Il s'agit d'opter pour la formule « Gagnants-gagnants » pour que le multiculturalisme ne soit pas conçu comme une menace et source de peur, mais comme un enrichissement pour la société, visant l'amélioration de son niveau de vie.

Mais il ne s'agit pas seulement d'intervenir sur le plan technique avec des procédures légales. Même en se dotant d'un arsenal juridique pertinent, on ne peut atteindre les résultats escomptés, sans l'action quotidienne avec et entre citoyens dans les divers domaines politiques socioéconomiques, culturels, etc.,

L'essor du Québec implique une société affranchie du carcan de l'exclusion et de la discrimination où participent pleinement tous les citoyens à la vie en société et par conséquent à l'épanouissement de tous.

Il s'agit de permettre un échange interculturel dans le respect et la compréhension pour enrayer définitivement la discrimination et permettre aux mentalités d'évoluer pour le Québec de demain.

Une politique harmonieuse de lutte contre le racisme doit poursuivre les principaux objectifs suivants :

- Combattre les causes de l'exclusion à tous les niveaux et dans tous les secteurs (emploi, société et école..);
- Combattre l'ignorance et la méconnaissance mutuelle des uns et des autres, en revalorisant les images des uns et des autres et en évitant les fossés et ghettos....);
- Développer une culture citoyenne, fondée sur les valeurs de solidarité, d'échange et d'équité...;
- Développer et promouvoir les stratégies d'adhésion et de participation;
- Prévoir une politique qui implique et engage la responsabilité et la solidarité et les efforts de tous les acteurs potentiels et ce dans tous les secteurs concernés;
- Mobiliser pour ce projet toutes les ressources potentielles dans tous les secteurs et à tous les paliers, aussi bien municipal, régional que gouvernemental.

4. Proposition d'un programme d'actions

4.1 Emploi : pour un emploi équitable

L'intégration socioéconomique implique la représentation des membres des communautés culturelles à toutes les phases du processus d'embauche et à la gestion des ressources humaines.

Tout en félicitant le gouvernement pour ses efforts : reconnaissance de diplômes, information et orientation (Emploi Québec) etc..., beaucoup reste à faire pour parer aux insuffisances. Il s'agit notamment de ce qui suit :

- Reconnaissant que dans une logique libérale le gouvernement n'a pas de moyens contraignants contre les autres acteurs, il faut une politique incitative à mener auprès des principaux acteurs économiques, dont les chefs d'entreprises et opérateurs économiques, chambres de commerce...en vue d'un partenariat, visant l'encouragement de l'embauche équitable.
- Action éducative auprès des opérateurs économiques et sociaux, dans le but d'encourager l'équité et soutenir les efforts de gestion de la diversité;
- Action auprès des corporations et corps professionnels divers, pour une reconnaissance des acquis et diplômes obtenus à l'extérieur;
- Ajuster les quotas dans la fonction publique afin d'atteindre l'objectif de 25%;
- Sensibiliser et éduquer le secteur privé par des moyens incitatifs, l'encourageant à ne pas discriminer des citoyens québécois.

4.2 Société : Dialogue et sensibilisation : outils privilégiés

Le moyen privilégié de bâtir ensemble une société et consolider l'État de droit est le dialogue interculturel et l'éducation de la diversité. Cette diversité, qui constitue une richesse inestimable pour la société québécoise, provoque naturellement des problèmes de résistance au changement dont découlent la discrimination et l'exclusion.

Mettre l'emphase d'une part sur la participation citoyenne des membres des minorités ethniques et d'autre part sur la sensibilisation des membres de la société d'accueil quant à l'apport de l'immigration pour l'essor du Québec. Par conséquent, un partenariat proactif entre tous les Québécois est indispensable à la promotion du niveau de vie de l'ensemble des citoyens et à l'édification d'un Québec inclusif. Il y a lieu d'intervenir dans les domaines suivants :

- Promotion des actions aptes à développer la culture d'échanges et de solidarité entre les citoyens par le moyen de subventions de projets initiés par tous les organismes et acteurs potentiels dans ce but;

- Promotion des actions aptes à développer la culture d'échanges et de solidarité entre les citoyens par le moyen de subventions de projets initiés par tous les organismes et acteurs potentiels dans ce but;
- Actions de formation et de sensibilisation à la culture civique et citoyenne, destinée aux acteurs oeuvrant dans le domaine communautaire social et culturel (prêtres, imams, rabbins et autres cadres religieux, directeurs d'écoles, de centres culturels et d'organismes communautaires etc...)
- Engagement et mobilisation des ressources et cadres publics appropriés (information, documentation, activités culturelles), dans ce projet;
- Implication des élites, chacun à son niveau d'influence, pour un travail conjoint, visant l'ouverture de chantiers et l'action continue de sensibilisation à la culture citoyenne et aux valeurs d'équité, d'échange et de solidarité
- Encouragement des communautés culturelles à s'impliquer dans les projets par de la publicité et des incitatifs. Les communautés culturelles ont aussi un devoir envers le Québec qu'il faut assumer, en tant que citoyen;
 - Ouverture des institutions de l'État sur les communautés culturelles;
 - Instaurer et renforcer le principe de la gestion de la diversité dans les institutions gouvernementales, paragouvernementales ainsi qu'au sein des organismes et entreprises publics et privés;
 - Gratuité des plaintes et de l'aide juridique en matière des droits de la personne et en particulier dans les affaires reliées au racisme et à la discrimination fondés sur l'origine ethnique, religieuse etc...;
 - Respect des droits de la personne, révision de la mission et du fonctionnement de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;
 - Institution d'un conseil national autonome qui représente la diversité de la société pour lutter contre la discrimination;
 - Représentation des membres des communautés culturelles dans tous les secteurs d'activités : le politique, les médias, la police et la justice etc...

4.3 Média : pour une expression libre et une gestion responsable

- Actions en vue d'une gestion responsable de l'information;
- Mise en place d'un code d'éthique, pour combattre l'expression et le discours haineux et discriminatoire;
- Ouvrir les médias aux communautés culturelles;
- Permettre aux communautés de choisir leurs intervenants d'une manière sincère et honnête;
- Créer un code d'éthique axé sur le respect de toutes les cultures sans mettre en danger la liberté d'expression et en préservant l'harmonie culturelle du Québec.

4.4 École et éducation : Pour une éducation ouverte

L'éducation représente la pierre angulaire pour la participation citoyenne dans tous les domaines des activités de la vie en société. En plus de la morale religieuse et de l'éducation civique, Les programmes d'histoire doivent comporter les études sur toutes les civilisations et avoir une conception pluraliste et universaliste. Il faut développer une éducation qui permet de s'ouvrir sur les cultures et les valeurs de l'autre.

L'école peut contribuer à un avenir harmonieux pour le Québec de demain.

Grâce à la promotion de nouvelles générations riches par toutes ces cultures, des générations participatives et citoyennes dans le respect de chacun et dans l'intérêt du Québec. Il faut pour cela :

- Mettre en œuvre des programmes d'éducation au civisme et aux valeurs de solidarité et de lutte contre la discrimination (Cours de morale, des sciences humaines..)
- S'engager dans une nouvelle approche en sciences humaines (histoire, géographie et économie) et en littérature pour développer une culture au pluriel, culture de diversité (Choix de textes et d'auteurs des différents horizons et cultures, surtout celles présentes au Québec (2)). Ceci aura le mérite de faire valoir la diversité et contribue à rehausser l'image de l'immigrant et son estime de soi. Celui-ci devient un travailleur productif au même titre que tous les autres citoyens.
- Développer un programme spécifique de formation et de sensibilisation sur la gestion de la diversité et la promotion des valeurs de solidarité, d'échange et d'équité, destiné aux enseignants;
- Répondre aux demandes d'accommodement sans abus au risque d'encourager la culture de ghetto;
- Souligner les fêtes pour encourager la connaissance des uns et des autres, pour tisser des liens entre les cultures.

Conclusion :

La responsabilité de lutter contre le racisme et la discrimination incombe à tous, il faut aller au-delà de la simple intégration pour établir des intersections entre les différents groupes culturels afin d'extirper ce mal de notre société. Il faut établir la confiance, le respect de la différence, la justice sociale et l'égalité pour que tous les Québécois sans aucune distinction puissent prendre part au bien commun. Nous partageons le même présent, pensons et agissons ensemble pour le même avenir et écrivons notre histoire. La même histoire. Plus qu'une simple intégration, il s'agit de l'ambition de développer une société harmonieuse dans sa diversité.

Références

1) L'islam de Québec

Peut-on parler de l'islam au Québec ou de l'islam du Québec? La présence de la communauté musulmane au Québec date des années cinquante. Mais c'est au milieu des années soixante que le flux des immigrants musulmans devient progressivement important coïncidant ainsi avec la révolution tranquille et l'ère moderne de la société québécoise.

Les préjugés et la discrimination fondés sur l'origine ethnique, que cette communauté endure viennent malheureusement envenimer l'atmosphère de ses relations avec la société d'accueil. Les problèmes liés à la situation au Moyen et au Proche Orient (Palestine, Irak), d'une part; et ceux liés à l'intégrisme et au terrorisme d'autres parts génèrent depuis les événements du 11 septembre 2001 la montée de l'islamophobie. Sur le plan théorique, et idéologique, la pensée du *clash civilisationnel* empire davantage cette situation. Comme si l'islam représentait un phénomène nouveau pour l'Occident. Or, depuis plus de 15 siècles l'islam et l'occident ont voisiné voire coexisté ensemble avec des relations tantôt fructueuses comme en Espagne durant plus de 8 siècles tantôt dramatiques et conflictuelles comme c'était le cas des croisades et de la colonisation à l'instar de tous les groupes humains.

Il y a lieu de préciser qu'une grande partie de la communauté musulmane présente au Québec est originaire des sociétés gérées par le même code civil québécois et parle le français comme c'est le cas des maghrébins, des égyptiens et donc a en commun avec la société québécoise le même système juridique d'organisation de la société et la même langue ce qui rend plus favorable leur intégration.

2) D'autant plus que beaucoup de communautés partagent avec le Québec la langue française et disposent d'un patrimoine littéraire d'expression française de grande valeur et d'un fort humanisme. Il s'agit entre autres des communautés maghrébines qui comptent de célèbres auteurs, tels que : les Algériens Mohamed Dib, Mouloud Feraoun, le marocain Tahar Ben Jelloun etc. (des exemples à titre indicatif, car la liste est grande..)